



Lettre du maire mai 2022

Le dicton :

« En mai fais ce qu'il te plaît »

Ne doit pas conduire à des débordements.

Collecte des ordures ménagères et des recyclables.

Un appel d'offre qui conduit à changer de prestataire, un nouveau mode de collecte sur deux jours, de surcroît la nécessité de se souvenir des semaines paires pour la collecte des recyclables, des grèves, des aléas liés aux collectes (volontaires ou non), bref autant de raisons sources de dysfonctionnements et vous et moi avons bien du mal à nous retrouver.

Cependant, il ne faut pas que cette situation conduise à des débordements comme des sacs noirs et blancs abandonnés sur l'espace public provoquant non seulement des nuisances mais aussi une dégradation de notre cadre de vie.

Aussi, je compte sur vous tous pour éviter que l'image de notre beau village soit ternie par des sacs laissés plusieurs jours sur la voie publique.

Je vous rappelle que les ordures ménagères sont ramassées tous les jeudis après midi, les recyclables les mardis après midi, semaines paires. Celles-ci sont indiquées sur vos calendriers. (En mai : les mardis 3, 17 et 31 mai)

Ces dispositions prises par le SMICTOM pour réaliser des économies sont loin d'être satisfaisantes, je pense en particulier à tous ceux qui ne disposent pas d'espace ou qui oublie la date de la semaine paire !

Le conseil municipal recevra des représentants de la CCFI le 2 mai prochain à 18h pour échanger sur la REOMI (redevance incitative) et la distribution des bacs dans la commune. Je ne manquerai pas d'aborder les motifs d'insatisfactions.....

Cérémonie du 8 mai 1945.

Vous êtes vivement invités à cette cérémonie mémorielle. Alors que nous ne pouvions imaginer que la guerre ferait fureur aux frontières de l'Europe cette maxime de Churchill nous incite plus que jamais à nous souvenir :

« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre »

Et pour nous associer aussi aux martyres de l'Ukraine, nous vous attendons nombreux à 12h15 face au monument aux morts.

A l'issue de cette cérémonie le verre de l'amitié pris en salle des fêtes sera l'occasion de nous retrouver et d'échanger librement.

Reprise des activités de l'association des aînés.

L'équipe du club des aînés de Merris « Mon village » est ravi de vous annoncer la reprise progressive de ses activités après 2 longues années d'interruption infligées par la crise sanitaire.

Un repas de retrouvailles est organisé **le mercredi 18 mai à partir de 12h** à la salle polyvalente de Merris.

L'inscription pour ce moment de convivialité est à faire auprès de **Madame Nathalie DEROULLERS au 06 60 97 39 11 au plus tard pour le 9 mai 2022.**

Les prochains repas auront lieu tous les 15 jours dans un premier temps les mercredis : 1^{er}, 15 et 29 juin 2022.

Le prix du repas demeure inchangé : 6€ /personne, le montant de la cotisation au club des aînés est de 11€

La fête au village.

Les membres du Conseil Municipal et les membres du comité des fêtes vous invitent chaleureusement **le samedi 21 mai à partir de 17h30** à de belles réjouissances.

Ne manquez pas cette belle manifestation organisée par le comité des fêtes. Venez nombreux visiter le marché printanier, assister au concert et vous esbaudir des chandelles romaines, des bombes et bouquets du feu d'artifice. Une belle soirée et une belle ambiance en perspective pour vous libérer de longs mois d'isolement et de privations festives.

Autres infos :

- **Rachat du bistrot tonton** : les études se poursuivent et la décision sera prise lors du prochain conseil municipal.
- **Salle polyvalente à vocation sportive** : Une nouvelle demande de subvention d'un montant de **88 680€** a été faite auprès de l'ANS (Agence Nationale des Sports) au titre des équipements sportifs de proximité. Le dossier de consultation des entreprises se finalise, nous pensons lancer l'appel d'offre dans les semaines à venir. Si vous envisagez de créer un club sportif, je vous invite à nous faire part de vos souhaits rapidement afin de les intégrer dans la construction : ancrage des équipements sportifs par exemple.
- **Recharge de terre rue de la gare** : en mars 2016, 2420 m² de prairie étaient détruits sans autorisation pour réaliser un parking. Il aura fallu sept ans de péripéties pour obtenir enfin que cette surface artificialisée soit détruite et rechargée en terre végétale.
- Pour vous aider dans vos démarches **le camion bleu** affrété par le département sera de passage à Vieux Berquin, place de l'église, les mardis 10 mai et 14 juin, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. Pour les permanences dans d'autres communes veuillez-vous renseigner en mairie.
- Pour motifs médicaux **le poissonnier** nous fera défaut pendant quelques temps. Nous souhaitons à la commerçante un prompt rétablissement.
- Nous vous rappelons que **les déchetteries de Bailleul et d'Hazebrouck** accueillent vos encombrants et nous vous remercions de ne pas les abandonner dans le village.
- **Portail famille** : La ville s'est dotée d'un portail famille, nous vous invitons à passer par celui-ci pour l'ensemble des inscriptions aux prestations municipales : Garderie, Cantine, accueil de Loisirs ainsi que pour la transmission de vos documents : carnet de santé, fiche sanitaire, QF CAF. Les inscriptions par le biais de NEOPSE ne seront plus possibles. Je vous rappelle qu'un guide d'utilisateur est consultable sur le portail et que le secrétariat reste à votre disposition si vous avez des soucis dans l'utilisation du portail.

Je vous souhaite un agréable mois de mai.

Bien cordialement,

Votre maire Yves DELFOLIE

